

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N° 1642**

présenté par

M. Pupponi, M. Rogemont, Mme Marisol Touraine, Mme Génisson, Mme Delaunay,
M. Jean-Marie Le Guen, Mme Lemorton, M. Christian Paul, M. Bapt, M. Mallot, Mme Iborra,
M. Jean-Louis Touraine, M. Gille, Mme Biémouret, M. Juanico, M. Lebreton, Mme Orliac,
M. Renucci, Mme Pinville, Mme Crozon, Mme Fourneyron, Mme Got, Mme Marcel,
Mme Massat, M. Letchimy, M. Manscour, M. Bacquet, M. Goldberg, M. Vergnier
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 26

Compléter l'alinéa 91 par la phrase suivante :

« Il veille à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé mesurées à l'intérieur du territoire régional. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article proposé entre dans des détails assez précis, évoquant par exemple la notion de risque émergent (concept législativement mal défini). Il est impossible que la loi assigne au schéma régional des fonctions dans des domaines « émergents » et ne cite pas la question des inégalités, domaine désormais connu et consensuellement considéré comme une des difficultés majeures de la santé en France.